



## Description de l'occupation

- Réalise des travaux de montage ou de réparation sur les lignes de transport et de distribution d'énergie électrique ou sur les postes de transformation d'énergie ;
- Traite tout ce qui vise une ligne aérienne ou souterraine : de l'érection d'une structure à la pose d'un réseau de câbles, en passant par la réparation et l'entretien ;

Le monteur de lignes peut travailler pour un entrepreneur en construction spécialisé dans ce domaine ou pour l'exploitant d'un réseau (ex. : Hydro-Québec).

# Monteur / Monteuse de lignes

## ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Les personnes qui démontrent à la CCQ avoir réussi le DEP en montage de lignes électriques peuvent s'inscrire au *Cours de connaissance générale de l'industrie de la construction* (CCGIC), d'une durée de 15 heures, afin d'obtenir un certificat de compétence occupation ;
- Le nombre de places réservées pour le CCGIC dépend des besoins de main-d'œuvre estimés annuellement par l'industrie de la construction ;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à [mixite.ccq.org](http://mixite.ccq.org).

## HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Posséder des connaissances liées à l'application des notions d'électricité, de mathématique, de physique et de chimie ;
- Être autonome et minutieux ;
- Avoir une bonne condition physique, une bonne dextérité et un bon sens de l'équilibre (agilité et souplesse) ;
- Être capable de travailler en équipe ;
- Pouvoir se déplacer régulièrement à l'extérieur de sa région d'origine, souvent pour des périodes prolongées ;
- Être capable de travailler en hauteur.

## Salaire annuel moyen\*

Monteur de lignes**	72 923 \$
Celui qui travaille au moins 500 heures	79 838 \$
Proportion***	90 %

\* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.

\*\* Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.

\*\*\* Proportion des travailleurs de cette occupation ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

## Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux admis par la CCQ	69	125

## Salaire horaire\* d'après les conventions collectives

	Lignes de transport et de distribution	Réseaux de communication
Monteur		
Classe 1	38,40 \$	—
Classe 2	36,79 \$	—
Classe 3	32,58 \$	—
Classe 4	31,74 \$	—
Monteur « T »	—	36,31 \$

\* Salaire en avril 2019.

## Volume de travail par secteur



Génie civil  
et voirie 100 %

## Perspectives d'emploi



- Après 2 années consécutives en forte hausse, le nombre de monteurs de lignes sur les chantiers de construction s'est élevé à 1 351 en 2018. La totalité de leur volume de travail est réalisée dans le secteur du génie civil et de la voirie;
- L'industrie compte 69 employeurs embauchant des monteurs de lignes, cependant les 8 plus importants sont responsables des  $\frac{2}{3}$  de l'activité des monteurs de lignes. Les travaux s'effectuent surtout sur des lignes de transport d'électricité à travers la province; par conséquent, les travailleurs se déplacent souvent à l'extérieur de leur région de domicile. Ce fut le cas pour 60 % des travailleurs, en 2018;
- En 2018, 125 nouveaux travailleurs ont intégré l'industrie, ce qui surpasse la moyenne des 4 dernières années (69). La majorité (90%) des monteurs de lignes travaillent au moins 500 heures et gagnent un salaire annuel moyen de 79 840 \$;
- Les perspectives d'emploi sont excellentes, pour les monteurs de lignes. En effet, l'emploi est en hausse et peu de travailleurs sont actuellement disponibles pour répondre à la demande de main-d'œuvre. De plus, on remarque un vieillissement des travailleurs et un roulement notable des travailleurs exerçant cette occupation.

## Formation

### Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –  
Montage de lignes électriques (5185)

**Durée de la formation :** 900 heures

**Préalables scolaires :** Catégorie 2\*

\* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

### Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Chaudière-Appalaches
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site [inforoutefpt.org](http://inforoutefpt.org)

### Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	39
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	66
Côte-Nord	47
Estrie	44
Île de Montréal	29
Laval-Laurentides-Lanaudière	320
Mauricie-Bois-Francs	130
Montérégie	164
Outaouais	57
Québec	344
Saguenay-Lac-Saint-Jean	111
Extérieur et Baie-James	0

**Total** 1 351

**Nombre de femmes actives dans l'occupation** 7

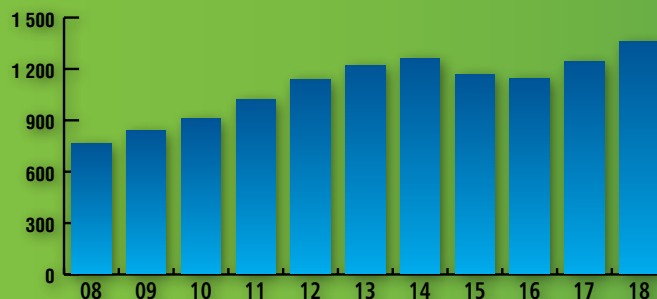
### Mobilité des salariés

#### Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre\* :

Monteur de lignes	60 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

\* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

### Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



### Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Monteur de lignes	39	38 %	42 %	20 %	1 351
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321